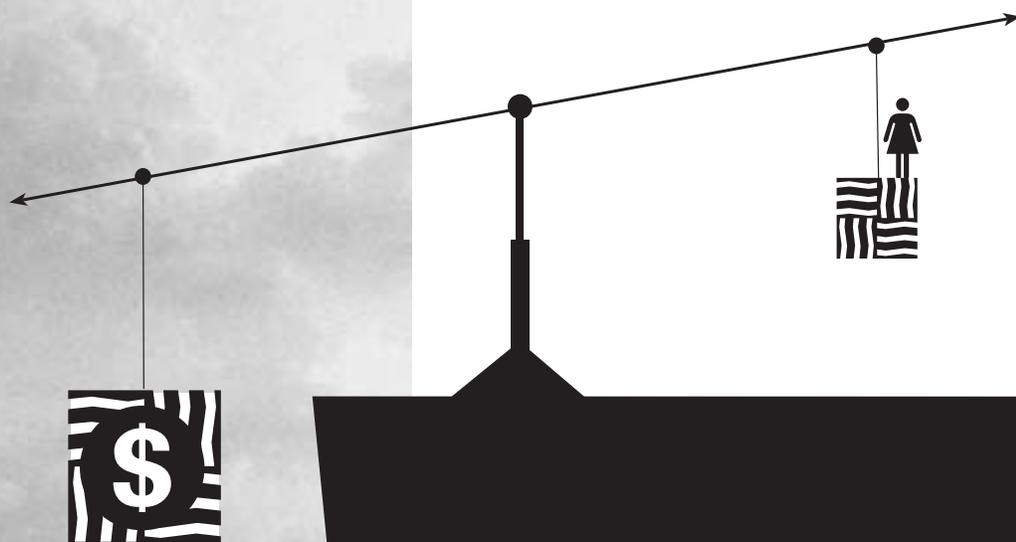


La  
pauvreté :  
une **décision politique**



**Auteurs :** Nesrine Bessaïh, avec la collaboration de Josette Catellier, de l'équipe de travail de L'R

**Correction :** Josette Catellier

**Graphisme :** Denise-Madeleine Cotte

**Merci également pour les commentaires et suggestions des...**

- membres du comité Analyse et Stratégies politiques
  - Louise Beaudry, *Avec des Elles*, Saint-Gabriel-de-Brandon
  - Lyne Boissinot, *Centre des femmes de la Basse-ville*, Québec
  - Danielle Brassard, *Entre-Femmes*, Rouyn-Noranda
  - Manon Choinière, *L'Écho des femmes de la Petite-Patrie*, Montréal
  - Véronique Latulipe, *Entr'Elles*, Granby
  - France Lavigne, *Centre des femmes de Shawinigan*
  - Manon Massé, *Centre des femmes de Laval*
- autres membres de l'équipe de travail de L'R
  - Odile Boisclair
  - Marie Paule Garand
  - Sandra Trottier
- membres du comité de coordination de L'R
- Khadija Benabdallah, *militante pour la justice sociale*
- Lucie Bastien, *OPDS-RM*
- Nicole Jetté, *FCPASQ*
- Hélène Cornellier, *Afeas*

Recherche financée par le Programme Promotion de la femme de Condition féminine Canada

Dépôt légal Québec et Canada, avril 2007

ISBN 978-2-920747-24-1



L'R des centres de femmes du Québec  
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 507  
Montréal H2Y 1E6

**Téléphone : (514) 876-9965**

Télécopieur : (514) 876-9176

[www.rcentres.qc.ca](http://www.rcentres.qc.ca)

[info@rcentres.qc.ca](mailto:info@rcentres.qc.ca)

# Table des matières

Préambule .....	1
Introduction .....	3
FICHE 1 – Quels sont les rôles sociaux attribués par le patriarcat ? .....	5
FICHE 2 – Comment les institutions et les accords internationaux appauvrissent-ils la population ? .....	9
FICHE 3 – Quels types de mécanismes orientent le marché du travail ? .....	11
FICHE 4 – Quels types d'emplois sont occupés par des femmes ? .....	13
FICHE 5 – Quels types de revenus sont courants pour les femmes ? .....	15
FICHE 6 – Quel traitement l'aide sociale réserve-elle aux femmes ? .....	17
FICHE 7 – Quelles mesures gouvernementales appauvrissent la population ? .....	19
FICHE 8 – Comment les entreprises contribuent-elles à appauvrir la population ? ...	23
FICHE 9 – Comment les médias soutiennent-ils le système d'appauvrissement ? ...	27
Conclusion .....	29
Défendre nos droits ! .....	31
Lexique .....	33
Pour poursuivre la réflexion .....	37
Annexe 1 – Budget d'une famille de 4 personnes .....	39
Annexe 2 – Budget d'une personne seule .....	41
Annexe 3 – Budget d'une famille monoparentale .....	43



# Préambule



Depuis longtemps, les centres membres de L'R réclament un argumentaire sur la pauvreté et plus spécifiquement sur la pauvreté des femmes. Ce document tente de répondre à cette demande. Il vise à soutenir la réflexion des travailleuses des centres dans la détermination d'initiatives et de revendications pour lutter contre la

pauvreté des femmes. En alimentant les travailleuses dans leur travail pour le changement social, ce texte s'inscrit dans une démarche initiée à L'R depuis bientôt 4 ans, démarche visant à renforcer le rôle « agent de développement » des centres de femmes.

N'hésitez pas à vous approprier ce document en y intégrant des données et des exemples plus spécifiques à votre région. La liste de référence bibliographique devrait pouvoir contribuer à cette bonification. Ce document est vivant et appartient aux centres de femmes qui peuvent l'étoffer à leur guise. Les commentaires sur les usages que vous en avez faits sont les bienvenus.

Nous ne prétendons pas faire ici le tour de la pauvreté, de tous ses effets et ses conséquences. Nous savons qu'en tant que travailleuses de centres de femmes, vous êtes très bien placées pour parler des réalités qui accompagnent souvent la pauvreté : les problèmes de violence, de santé mentale et physique, de sous-scolarisation et de manque d'alphabétisation, etc. Le partage des expériences vécues par les femmes et qui témoignent de ces facteurs aggravants de la pauvreté constitue une excellente entrée en matière pour un atelier qui aborderait différents aspects que nous avons voulu mettre en évidence dans ce document.

**Note sur la féminisation :** Étant donné que le texte traite de la pauvreté mais plus spécifiquement de la pauvreté des femmes, la plupart des mots désignant des hommes et des femmes seront féminisés. Par contre, pour les termes désignant des dirigeants d'entreprises et des ministres, le masculin l'emportera puisque ce sont principalement des hommes qui occupent ces fonctions.



# Introduction

- 19 % de la population du Québec vit sous le seuil de faible revenu (SFR)<sup>1</sup>! Ce taux atteint 52 % dans certaines parties de la Gaspésie<sup>2</sup>!

---

- Les femmes âgées et les mères monoparentales sont plus touchées que la moyenne de la population puisque 28 % des femmes de plus de 65 ans et 46 % des mères monoparentales vivent sous le SFR<sup>3</sup>.

---

- Certaines des personnes vivant en situation de pauvreté n'ont aucun revenu ou reçoivent de l'aide sociale, des pensions de vieillesse ou de l'assurance-chômage. Mais plusieurs d'entre elles travaillent au salaire minimum ou dans des emplois précaires. À Montréal, en 2006, 40 % des travailleurs vivent sous le SFR<sup>4</sup> !

Ce document tente de mettre en évidence les causes de la pauvreté et de l'exclusion en se concentrant surtout sur les dynamiques économiques et sur la discrimination à l'endroit des femmes. La pauvreté des femmes découle d'un double système d'oppression : le patriarcat, qui maintient une division sexuelle du travail défavorable aux femmes, et le néolibéralisme, qui fait passer les profits des entreprises privées avant le droit de la population à une vie décente.

Il est important de souligner qu'il existe d'autres systèmes d'oppression qui impliquent que les femmes vivent des inégalités entre elles. Certaines femmes vivent des doubles ou triples discriminations qui les rendent d'autant plus susceptibles de vivre des situations de pauvreté et d'exclusion. C'est le cas des femmes autochtones, immigrantes ou issues de minorités visibles, des lesbiennes, des femmes âgées ou des femmes ayant des limitations fonctionnelles. Cependant ce document se bornera à traiter d'abord et avant tout des oppressions découlant du patriarcat et du néolibéralisme. Dès les premières **fiches**, quelques grandes lignes de ces systèmes d'oppression seront exposées.

Les fiches suivantes visent à illustrer les manifestations du patriarcat et du néolibéralisme dans différentes sphères sociales et leur impact sur la pauvreté et l'exclusion des femmes. Il y sera question de l'impact des politiques gouvernementales et des accords de libre-échange sur la population, de la situation des femmes en termes de revenu et sur le marché du travail, de l'aide sociale, du rôle de l'entreprise privée dans l'appauvrissement de la population et de la diffusion de l'idéologie néolibérale.

<sup>1</sup> SFR (anciennement appelé seuil de pauvreté) est défini par Statistiques Canada à 20 778 \$ brut par année pour une personne seule (pour 2006). Une personne doit travailler 40h/semaine à 10,22 \$/heure pour atteindre ce revenu.

<sup>2</sup> Chiffres de 2001. *Atlas de la santé et des services sociaux du Québec* sur le site du MSSS : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php>

<sup>3</sup> Ibid. À titre comparatif, 28 % des familles monoparentales et 4 % des couples avec enfants vivent sous le SFR.

<sup>4</sup> « 40 % des travailleurs montréalais gagnent moins de 20 000 \$ », *Le Devoir*, 2 mai 2006, pp. A1 et A8

Dans la section intitulée « **Défendre nos droits !** », des pistes de solutions alternatives, basées sur des actions collectives et des changements sociaux, politiques et légaux sont présentées brièvement pour démontrer qu'il est non seulement souhaitable mais aussi possible de vivre autrement ! Ces multiples revendications ne sont données qu'à titre indicatif. Elles devraient permettre d'amorcer un processus qui vise à déterminer des revendications prioritaires.

À la fin du document, **un lexique** définit quelques termes qu'on retrouve dans le texte. Ces termes sont identifiés par un astérisque tout au long du texte.

La dernière section du document propose des **références bibliographiques** (livres, films, fiches, sites); c'est une invitation à poursuivre la réflexion. Des exemples de budget de personnes vivant en situation de pauvreté ont été ajoutés en annexe (personne seule recevant l'aide sociale, femme cheffe de famille monoparentale recevant l'aide sociale, famille de quatre dont les deux parents touchent le salaire minimum).

Ce document vise à contrecarrer l'analyse néolibérale des problèmes sociaux qui fait porter aux individus la responsabilité de leur pauvreté. Les réponses que le néolibéralisme donne à la pauvreté découlent de cette analyse et reposent sur la médicalisation, la judiciarisation et la culpabilisation des individus. Elles accroissent l'exclusion, la mauvaise estime de soi et la détresse humaine en réprimant et en contrôlant les personnes les plus pauvres. L'analyse présentée dans ce document cherche à démontrer les causes sociales et structurelles de la pauvreté.

# Quels sont les rôles sociaux attribués par le patriarcat ?

## Quelques données

- Les femmes accomplissent encore deux fois plus de tâches domestiques que les hommes<sup>5</sup>.
- « [Dans les médias] les messages destinés aux enfants montrent dans 55 % des cas des garçons en train de construire quelque chose, de réparer des jouets ou de se chamailler, tandis que les filles, dans 77 % des cas, sont représentées en train de rire, de parler ou d'observer les autres<sup>6</sup>. »

## Qu'est-ce que le patriarcat ?

.....

Système de valeurs, de règles, de normes, de pratiques et de politiques fondées sur la prétention qu'il existerait une infériorité naturelle des femmes et basé sur une division sexuelle du travail et une hiérarchisation des rôles attribués aux hommes et aux femmes. Le patriarcat est présent selon des normes et intensité différentes dans tous les pays. (Suite dans le lexique en annexe.)

Extrait de *Comment le libre-échange et la libéralisation affectent de façon spécifique le travail des femmes ?*, FFQ, 2006

.....

## Quels sont les comportements attribués aux hommes et aux femmes par le patriarcat ?

Le patriarcat cantonne les femmes à des rôles de reproduction et considère qu'elles sont « par nature » plus aimantes et portées à s'occuper des autres. Pourtant, il n'y a pas grand-chose de naturel là-dedans. En effet, la socialisation est différente selon les sexes : les attentes de la société face à une femme sont différentes de celles face à un homme. Plusieurs

<sup>5</sup> Étude réalisée par l'Afeas et citée dans *Femmes au travail* de Josée Belleau, p. 5

<sup>6</sup> Réseau Éducation Média, 2006

sources et moyens de socialisation (famille, école, amis, publicité, jouets, vêtements, loisirs, etc.) vont dans le même sens. Les rôles sociaux différents attribués aux femmes et aux hommes ont un impact important sur les revenus des femmes et sur leur place sur le marché du travail.

### Attitudes et comportement attendus chez les femmes et chez les hommes<sup>7</sup>

#### FEMMES



#### HOMMES



Être attentive aux besoins des autres, prendre soin des autres	Être actif dans le domaine public : le travail, la politique, les affaires
Être modeste, garder sa place	Être compétitif, conquérir le monde
Se faire aimer, être sensible au jugement d'autrui, être attirante	Foncer, ne pas se laisser arrêter par les jugements des autres
Écouter, respecter, coopérer, éviter les conflits	Diriger, confronter, entrer en conflit, performer
Accorder la priorité aux relations personnelles et familiales	Accorder la priorité au travail et à la carrière
Choisir sa carrière en fonction du service rendu aux autres	Choisir sa carrière en fonction du salaire

### Selon le patriarcat, qui est responsable du soin des enfants et des proches en perte d'autonomie ?

La force de cette socialisation s'illustre par le fait que les soins des enfants et des proches en perte d'autonomie restent encore trop souvent la responsabilité des femmes. Par exemple, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à arrêter de travailler pour s'occuper de leurs nouveaux-nés. En 2006, 75 % des nouvelles mères ont touché des prestations de maternité ou parentales, tandis que la participation des pères au programme était de 43 %<sup>8</sup>. Il serait intéressant de comparer la durée des congés pris par les mères et ceux pris par les pères. Pour ce qui est des soins aux proches en perte d'autonomie, les femmes constituent 80 % des aidantes dites « naturelles »<sup>9</sup>. Pourtant, les proches aidantes ne sont pas *naturellement* portées à aider les autres. Les femmes sont socialisées à remplir ces fonctions qui ne sont ni rémunérées ni valorisées par d'autres moyens.

<sup>7</sup> Femmes, argent, économie, *On est loin du compte*, Relais- Femmes et Centre-Femmes l'Ancre, 2007

<sup>8</sup> Communiqué du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 23 janvier 2007.

<sup>9</sup> Francine Ducharme, *Famille et soins aux personnes âgées, enjeux, défis et stratégies*, Beauchemin, Chenelière Éducation, 2006.

Les familles monoparentales ont une femme comme cheffe de famille dans 80 % des cas tandis que 20 % des familles monoparentales ont un homme comme chef de famille<sup>10</sup>. C'est d'autant plus important quand on sait que la monoparentalité est un passeport fréquent pour la pauvreté et l'exclusion. Parmi les familles monoparentales ayant une femme comme cheffe de famille, c'est près d'une famille sur deux qui vit sous le seuil de faible revenu<sup>11</sup>.

Dans les familles biparentales, lorsque les enfants ont moins de 6 ans et s'ils n'ont pas accès à une garderie, ce sont principalement les femmes qui se retirent du marché du travail. Cela peut être le résultat d'une socialisation spécifique aux femmes, ou encore une conséquence des salaires moins élevés touchés par les femmes sur le marché du travail. Les problèmes d'accessibilité des services de garde en termes de places disponibles, d'heures de service et de coûts ont un impact sur la qualité de vie de toutes les femmes, qu'elles travaillent à l'extérieur de leur domicile ou pas.

Ainsi, le fait d'avoir des enfants appauvrit celles qui en assument principalement la responsabilité d'autant plus qu'il n'est pas soutenu par la société. La société ne reconnaît pas que le travail lié à la reproduction est nécessaire, ne serait-ce que pour soutenir la production et la croissance économique si importante pour les idéologues néolibéraux. En effet, si des femmes ne prenaient pas le temps d'être enceintes et si des personnes ne prenaient pas le temps de s'occuper de ces enfants, il n'y aurait plus personne pour produire, travailler ou consommer. De plus, la société néolibérale ne prend pas en considération l'importance du travail lié à la reproduction pour le développement humain.



## Et VOUS, qu'en pensez-vous ?

---

**Comment cette réalité se manifeste-t-elle pour les femmes qui visitent votre centre ?**

.....

**Comment cette réalité se manifeste-t-elle dans votre milieu ? Votre municipalité ?  
Votre région ?**.....

**Quelles actions seraient possibles pour changer cette réalité ?** .....

---

<sup>10</sup> Familles selon le type et le nombre d'enfant, Conseil du statut de la femme, 2001

<sup>11</sup> Chiffres de 2001. *Atlas de la santé et des services sociaux du Québec* sur le site du MSSS : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php>



# Comment les institutions et les accords internationaux appauvrissent-ils la population ?

## Quelques données

Les péquistes et les libéraux qui se succèdent à la tête du gouvernement québécois appliquent la même recette néolibérale :

- Ils et elles coupent dans les programmes sociaux,
- Ils et elles réduisent les services publics ou en augmentent les coûts,
- Ils et elles développent des stratégies pour privatiser des biens et/ou des services publics.

## D'où viennent les politiques sociales néolibérales appliquées par les gouvernements ?

Ce n'est pas un hasard si ces recettes néolibérales sont appliquées au Québec, dans la quasi totalité des pays du Sud et des pays industrialisés. Les politiques qui réduisent les dépenses sociales et favorisent la privatisation des services publics et du Bien Commun découlent directement de la mondialisation néolibérale\* (voir lexicque en annexe) et des directives issues d'organismes internationaux comme le Fonds monétaire international (FMI\*), la Banque Mondiale\* ou l'Organisation mondiale du Commerce (OMC\*). Plusieurs de ces organismes agissent sous la pression du gouvernement des États-Unis et des entreprises américaines. Le néolibéralisme soutient la liberté des entrepreneurs et vise à limiter l'intervention de l'État dans l'économie. Le néolibéralisme sous-tend plusieurs mécanismes comme les accords de libre-échange (Accord de libre-échange des États nord-américains - ALENA\*, Zone de libre-échange des Amériques - ZLEA) et les SLAPP<sup>12</sup> pour « nationaliser les déficits et privatiser les profits », comme le dit si bien Richard Desjardins.

<sup>12</sup> Strategic Lawsuit against Public Participation : Poursuite Stratégique Contre la Mobilisation Populaire.

### Comment les accords internationaux influencent-ils les politiques nationales ?

En vertu de l'article 11 de l'ALENA\*, la compagnie américaine de courrier postal UPS réclame 230 millions au gouvernement canadien. UPS considère qu'il est victime de concurrence déloyale et que le gouvernement l'empêche d'élargir sa part de marché en soutenant les activités de messagerie de Postes Canada. Avec cette poursuite, UPS cherche à empêcher le gouvernement canadien de financer un service public de messagerie postale. Le dédommagement réclamé et les frais de tribunaux seraient payés par les contribuables puisque, quand on parle de gouvernement canadien, on parle des citoyennes et de leurs impôts. La poursuite intentée par UPS est toujours en cours. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Conseil des Canadiens ont entrepris des démarches pour démontrer la non-constitutionnalité du chapitre 11 de l'ALENA<sup>13</sup>.

### Quel est l'impact des accords internationaux sur le marché du travail ?

Un autre impact des accords de libre-échange tient au fait qu'ils facilitent la délocalisation des compagnies. Les entreprises placent les travailleurs du monde entier en concurrence les uns avec les autres. Elles se déplacent là où les salaires sont les plus bas et les nivellent ainsi vers le bas. Parmi les secteurs les plus touchés par la délocalisation, on retrouve l'industrie textile et les services de téléphonie, des secteurs qui emploient surtout des femmes.

### Les gouvernements ont-ils le choix ?

L'État canadien choisit de respecter certains accords internationaux plutôt que d'autres. Il accepte de se plier à des accords qui l'amènent à donner plus d'argent à des compagnies, mais il refuse de respecter ses engagements envers des pactes internationaux comme le PIDESC<sup>14</sup> qui lui prescrit de s'assurer que tous ses citoyenNEs aient un revenu qui garantit un niveau de vie suffisant. En attendant, une partie des impôts de la population sert à enrichir des compagnies privées. Il ne faut pas sous-estimer la contestation populaire puisqu'elle constitue l'un des rares remparts aux abus de la mondialisation néolibérale. La société civile a participé à annuler le projet de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) et à mettre en péril la création de la ZLEA qui est toujours en suspens.



## Et VOUS, qu'en pensez-vous ?

Comment cette réalité se manifeste-t-elle pour les femmes qui visitent votre centre ?

.....

Comment cette réalité se manifeste-t-elle dans votre milieu ? Votre municipalité ?

Votre région ? .....

Quelles actions seraient possibles pour changer cette réalité ? .....

.....

<sup>13</sup> La contestation de l'ALENA, Conseil des Canadiens, 2005.

<sup>14</sup> Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) a été signé par le Canada en 1976. Plus d'informations sur le PIDESC et sur les violations de ce pacte par le Canada et le Québec sont disponibles au [www.liguedesdroits.ca/documents/publications/LDL\\_d%E9pliant\\_PIDESC\\_2006.pdf](http://www.liguedesdroits.ca/documents/publications/LDL_d%E9pliant_PIDESC_2006.pdf)

# Quels types de mécanismes orientent le marché du travail ?

## Quelques données

En 1977 le salaire minimum était de 3,08 \$. Ce montant correspond à 9,39 \$ en 2003 en termes de pouvoir d'achat. C'est-à-dire qu'avec 3,08 \$ en 1977, quelqu'une pouvait acheter ce qu'on peut acheter avec 9,39 \$ en 2003. Pourtant en 2003 le salaire minimum était seulement de 7,29 \$<sup>15</sup>. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté estime que le salaire minimum a perdu 22 % de sa valeur en 30 ans.



*Le salaire minimum augmente moins vite que le coût de la vie !!!*

- La création d'emplois au Québec au cours des dernières décennies génère des emplois précaires : à contrat, à temps partiel, non-syndiqués, sans avantages sociaux<sup>16</sup>.
- Alors que la caisse d'assurance-chômage est en surplus, le gouvernement fédéral a restreint l'accès aux prestations en fonction du nombre d'heures travaillées<sup>17</sup>. Puisque les femmes occupent 70 % des emplois à temps partiel<sup>18</sup>, elles sont d'autant plus touchées par l'augmentation du nombre d'heures exigées pour avoir accès à l'assurance-chômage.
- Le montant de l'aide sociale est insuffisant pour arriver à survivre et il n'est même pas pleinement indexé d'année en année.

## Quelle est la fonction des mécanismes du marché du travail ?

Les mécanismes du marché du travail sont orientés par les réglementations mises en place par le gouvernement en fonction des intérêts des grandes entreprises et des directives de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE\*)<sup>19</sup>. Le faible taux

<sup>15</sup> *Le salaire minimum, la pauvreté et l'emploi, Au bas de l'échelle*, 2006

<sup>16</sup> *L'emploi en questions*, FTQ, 2006

<sup>17</sup> *Le dossier noir de l'assurance-chômage*, MASSE, 2006

<sup>18</sup> *Les femmes et la pauvreté*, 3<sup>e</sup> édition, l'ICREF, Ottawa, 2005

<sup>19</sup> Georges Campeau, *De l'assurance-chômage à l'assurance emploi*, Boréal, 2001

du salaire minimum, le faible taux de prestations d'assurance-chômage, la restriction de l'accès à l'assurance-chômage ainsi que les programmes d'employabilité agissent comme un étau qui réduit les conditions de travail et pousse un nombre grandissant de personnes dans la pauvreté.

**Quel intérêt le système capitaliste trouve-t-il dans le chômage ?**

Le chômage est nécessaire au système capitaliste. Celles et ceux qui le subissent ne devraient pas en supporter les conséquences puisqu'elles remplissent un rôle essentiel au bon fonctionnement du système capitaliste. En effet, l'existence de personnes sans emploi et disponibles pour travailler crée une pression à la baisse sur les salaires de l'ensemble des travailleuses. Ainsi, l'existence de chômeuses et de personnes à l'aide sociale assure aux compagnies qu'il y aura toujours des gens prêts à accepter des conditions de travail à rabais.

**Quel est l'impact des programmes d'employabilité sur le marché du travail ?**

Dans le même ordre d'idées, les programmes d'insertion en emploi de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage ont un impact sur l'ensemble du marché du travail. La majorité de ces programmes ne sont pas des formations mais des emplois réels non rémunérés et/ou non réglementés par la Loi sur les Normes du Travail (LNT). Ils sont de plus majoritairement imposés aux prestataires sous peine de sanction pécuniaire et c'est pourquoi ils sont appelés travail obligatoire. De par leurs dimensions coercitives et leur exclusion des normes du travail, les programmes permettent aux employeurs d'avoir accès à une main-d'œuvre captive et peu ou pas rémunérée. Ils contribuent donc à créer, au sein du marché du travail, un secteur parallèle qui détruit progressivement les droits et protections chèrement acquis après des années de luttes par les travailleuses. Le travail obligatoire est un recul majeur des droits et libertés de la personne. Ses répercussions touchent toutes les travailleuses et mettent en évidence l'importance d'exiger que les prestations d'aide sociale soient dissociées de l'obligation de travailler.



**Et VOUS, qu'en pensez-vous ?**

---

**SUGGESTION :** Faites l'exercice du budget d'une famille dont les deux parents touchent le salaire minimum (annexe 1).

Comment cette réalité se manifeste-t-elle pour les femmes qui visitent votre centre ?

.....

Comment cette réalité se manifeste-t-elle dans votre milieu ? Votre municipalité ?  
Votre région ? .....

Quelles actions seraient possibles pour changer cette réalité ? .....

---

# Quels types d'emplois sont occupés par des femmes ?

## Quelques données

- Les femmes occupent 70 % des emplois à temps partiel<sup>20</sup>.
- En 2006, les femmes sont syndiquées dans une proportion de 37 % contre 42 % chez les hommes<sup>21</sup>.



Près de 90 % de l'effectif scolaire féminin qui avait choisi une option professionnelle en 1989-1990 était inscrit dans 4 secteurs : commerce et secrétariat, soins esthétiques, alimentation et service de santé<sup>22</sup>.

## Quel est l'impact du patriarcat et de la socialisation des femmes sur le type d'emploi qu'elles occupent ?

En règle générale, les femmes sont encore les principales responsables du soin des enfants et cela influence leur décision de travailler ou non. Certaines préféreront choisir des emplois à temps partiel pour pouvoir répondre à leurs exigences familiales. Pour plusieurs, cependant, il ne s'agit pas d'un choix : les seuls emplois disponibles, quand il y en a, sont des emplois à temps partiel. De plus, le rôle social traditionnellement attribué aux femmes pousse les employeurs à ne pas les embaucher pour des postes de direction et à les sous-payer en prenant pour acquis qu'elles sont plus susceptibles de cesser de travailler ou de s'absenter du travail pour prendre soin des enfants (visite chez le médecin ou chez le dentiste, journées pédagogiques, etc.).

Certaines femmes hésitent à se lancer dans des carrières qui pourraient être trop exigeantes. Leur socialisation ne les prépare pas à occuper des fonctions de dirigeantes dans un marché du travail basé sur des valeurs de compétition et de performance. À l'inverse, la socialisation valorise ce type de comportement chez les hommes. Les femmes pour leur part auront tendance à choisir leur carrière en fonction du service rendu aux autres. C'est pourquoi les

<sup>20</sup> *Les femmes et la pauvreté*, 3<sup>e</sup> édition, Ottawa, l'ICREF, 2005

<sup>21</sup> *Plate-forme pour l'égalité des femmes*, Groupe des 13, 2007

<sup>22</sup> *L'équité en emploi*, Conseil du statut de la femme, p.116  
[www.csf.gouv.qc.ca/telechargement\\_publication/index.php?id=123](http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement_publication/index.php?id=123)

femmes se retrouvent majoritairement dans les secteurs de la santé, des services sociaux, des services et de la vente. Même dans les secteurs privilégiés par les femmes, on les retrouve plus souvent dans des postes subalternes moins bien payés et moins valorisés.<sup>23</sup>



*La discrimination et l'iniquité en emploi [...] se manifestent par la concentration des femmes dans certains secteurs d'emplois bien précis ou dans des emplois à statut précaire, sous-payés et sans bénéfices marginaux.*

Base d'unité politique de l'R et des centres

**Quelles sont les conditions de travail dans les emplois principalement occupés par des femmes ?**

« Les femmes occupent la majorité des emplois atypiques, précaires, qui n'offrent pas les mêmes protections sociales ni les mêmes avantages sociaux que les emplois à temps plein. Le temps partiel est la facette la plus connue des emplois précaires, mais ceux-ci incluent plus largement tout emploi non standard, comme les mesures et programmes d'employabilité, le travail à temps partiel, le travail temporaire à durée déterminée, le travail avec les agences de placement ou le travail autonome<sup>24</sup> ».



**Et VOUS, qu'en pensez-vous ?**

Comment cette réalité se manifeste-t-elle pour les femmes qui visitent votre centre ?

.....

Comment cette réalité se manifeste-t-elle dans votre milieu ? Votre municipalité ?

Votre région ? .....

Quelles actions seraient possibles pour changer cette réalité ? .....

<sup>23</sup> Les salaires des travailleuses dans *La valeur du travail des femmes et l'équité salariale*, CIAFT, 2006

<sup>24</sup> *Plate-forme pour l'égalité des femmes*, Groupe des 13, 2007

## Quels types de revenus sont courants pour les femmes ?

### Quelques données

- Pour des emplois équivalents et à temps plein, à compétence égale les femmes touchent 70 % du salaire des hommes<sup>25</sup>.
- Les femmes occupent 70 % des emplois au salaire minimum alors qu'elles occupent 46 % des emplois en général<sup>26</sup>. De plus, plusieurs femmes gagnent des salaires à peine plus élevés que le salaire minimum.
- Le taux d'emploi<sup>27</sup> des femmes est plus bas que celui des hommes. Le taux d'emploi des femmes issues de minorités visibles et des femmes immigrantes est plus bas que le taux d'emploi de l'ensemble des femmes<sup>28</sup>. À cause du racisme et du manque de reconnaissance des expériences et des diplômes obtenus à l'étranger, les femmes immigrantes sont doublement discriminées sur le marché du travail.

### Quel est l'impact du patriarcat et de la socialisation des femmes sur les revenus des femmes ?

Lorsque les femmes ont commencé à occuper des emplois salariés, elles recevaient une rémunération considérée comme un salaire d'appoint sous prétexte qu'elles n'étaient pas les « pourvoyeurs » de la famille. Encore aujourd'hui, la majeure partie des emplois traditionnellement occupés par des femmes sont rémunérés selon ce principe de salaire d'appoint. Ce type de rémunération sous-entend à tort que les femmes ne pourraient pas être le principal revenu d'un ménage.

De plus, les rôles traditionnellement dévolus aux femmes (soin des enfants et des personnes) sont dépréciés et systématiquement sous-évalués en termes d'efforts exigés puisque ces rôles seraient dans la « nature féminine ». « Sur le marché du travail, les emplois les moins bien payés sont souvent ceux que l'on associe au travail accompli par les femmes. On observe qu'une partie du travail des femmes demeure ignorée, donc sans valeur sur le plan salarial<sup>29</sup>. »

<sup>25</sup> Revenu moyen d'emploi, Conseil du statut de la femme, 2001

<sup>26</sup> *Le salaire minimum, la pauvreté et l'emploi*, Au bas de l'échelle, 2006

<sup>27</sup> Proportion des femmes qui travaillent par rapport à l'ensemble des femmes.

<sup>28</sup> Lise Moisan, *Une île, une ville, 27 arrondissements, des réalités multiples*, CRDIM, 2002

<sup>29</sup> *Le salaire a-t-il encore un sexe ?* Brochure de la commission de l'équité salariale du Québec, 2005

Par exemple, pour évaluer la rémunération d'une secrétaire-réceptionniste, on ne tient pas compte des compétences comme la capacité d'écoute ou la capacité d'effectuer plusieurs tâches en alternance rapide. Ou encore pour des emplois de préposée aux bénéficiaires, on omet de considérer la présence de mourantes, de déficientes mentales ou de personnes hostiles comme un aspect qui nécessite une rémunération. On considère encore, à tort, que les femmes sont des « aidantes naturelles ». Et on n'a pas besoin de rémunérer ce qui est naturel ! Pourtant, la force physique est incluse dans le calcul de la rémunération quand il s'agit d'évaluer les salaires d'emplois masculins.

La loi sur l'équité salariale vise à corriger ces injustices. Malheureusement, elle ne s'applique qu'au Québec et uniquement à des institutions sous juridiction provinciale qui comptaient au moins 10 salariées en 1996. Les compagnies à charte canadienne (transport, télécommunication, fonction publique canadienne) ne sont pas soumises à la loi québécoise. Et si le gouvernement québécois a réglé la question pour ses employés, il reste encore beaucoup à faire dans l'entreprise privée et dans les petites et moyennes entreprises.

**Taux de faible revenu selon l'âge, le sexe et certaines caractéristiques familiales<sup>30</sup>**

	FEMMES	HOMMES
Moins de 18 ans	19 %	18 %
18 à 64 ans	18 %	14 %
65 et plus	31 %	13 %
Familles monoparentales ayant une femme à leur tête	50 %	.....
Personnes seules	52 %	33 %
Personnes seules et âgées	64 %	41 %
<b>Total</b>	<b>20 %</b>	<b>15 %</b>

Dans ce tableau, on constate que les personnes seules ont plus de risque d'être sous le seuil de faible revenu que la moyenne de la population. Parmi les personnes seules, les femmes seules sont majoritairement sous le seuil de faible revenu. Cela peut être dû aux iniquités salariales, au fait que les femmes occupent 70 % des emplois à temps partiel et aux facteurs invoqués dans la section sur les femmes et l'emploi. Cet état de fait met en évidence la problématique de la dépendance économique. S'il est plus fréquent d'être pauvre quand on vit seule, on peut penser que certaines femmes hésitent à mettre fin à une relation violente ou insatisfaisante à cause de leur manque d'autonomie financière.

Les femmes âgées et seules sont les citoyennes les plus touchées par la pauvreté. Cela soulève la problématique de la cotisation à la Régie des rentes qui ne tient pas compte du travail ménager des femmes et des années consacrées aux soins d'enfants en bas âge. C'est aussi le résultat de la place secondaire que les femmes ont occupé sur le marché du travail durant leur vie.



**Et VOUS, qu'en pensez-vous ?**

SUGGESTION : Examinez le budget d'une prestataire de l'aide sociale (annexe 2).

Comment cette réalité se manifeste-t-elle pour les femmes qui visitent votre centre ?  
Et dans votre région ?.....

Quelles actions seraient possibles pour changer cette réalité ? .....

<sup>30</sup> Taux de faible revenu, Conseil du statut de la Femme, 2000

# Quel traitement l'aide sociale réserve-t-elle aux femmes ?

## Quelques données

En 1989, la prestation d'aide sociale était de 497 \$/mois. En 2007, elle est de 572 \$/mois. En 20 ans, à cause de l'absence d'indexation, l'aide sociale a perdu 40 % de son pouvoir d'achat.

## L'aide sociale est-elle considérée comme un droit ou comme une charité ?

La première loi d'assistance publique au Québec est adoptée en 1921. Elle ne donne pas d'argent aux personnes mais plutôt à des organismes de bienfaisance qui s'occupent des pauvres. En 1937, une aide pour les mères nécessiteuses est instaurée. Les femmes doivent faire la preuve de leur pauvreté et elles n'y ont pas droit si elles sont divorcées ou célibataires. Puis, apparaissent diverses mesures d'assistance basées sur la charité publique et s'adressant à des populations spécifiques : allocations aux aveugles, aux personnes de 65 à 70 ans, aux personnes invalides, etc.

En 1969, la première loi de l'aide sociale (Bill 26) est adoptée. «Elle établissait le droit à l'assistance sociale pour toutes les personnes sans ressources quelle que soit la cause du besoin. Elle mettait fin au pouvoir discrétionnaire qui existait dans les régimes particuliers d'assistance financière. Elle donnait droit à la révision des décisions assurant à chaque personne un droit d'appel<sup>31</sup>.» Le Bill 26 faisait de l'aide sociale un droit et non pas une charité octroyée à des pauvres méritants. Dans les années 90 et 2000, les transformations du système (distinction entre apte et non-apte, création de multiples programmes, absence de possibilité d'appel ou de révision) ramènent l'aide sociale à une logique de charité où chacune doit prouver qu'elle mérite de vivre décemment.

## Quels impacts ont les programmes d'employabilité ?

Depuis plusieurs années, les prestations des personnes sans contrainte à l'emploi ne sont pas pleinement indexées. La non-indexation équivaut à couper le montant des prestations. Il en résulte que les programmes d'employabilité, qui offrent une prime à la participation et

<sup>31</sup> Historique tiré de *Quand la charité chasse le droit*, L'OPDS en direct, septembre-octobre, 2006

qui sont présentés comme un choix, sont devenus des obligations : sans participation à un programme, il est impossible de couvrir ses besoins essentiels. Les programmes ne permettent pas non plus de sortir de la pauvreté ni de prendre une expérience de travail. Les sentiments de honte et de culpabilité vécus par les prestataires d'aide sociale sont renforcés par l'approche adoptée par les agentEs et le système d'aide sociale. Partant de l'idée que les personnes vont essayer de frauder, on multiplie les contrôles injustifiés et les coupures abusives des prestations. De plus, les programmes sont « discrétionnaires ». Il n'y a plus de possibilité d'appel ou de recours. Les groupes de défense de droits des personnes à l'aide sociale se mobilisent pour que les mesures implantées soient régies par des lois et des règlements afin de réduire les risques de décisions arbitraires.

### Comment se manifeste le patriarcat dans le régime d'aide sociale ?

Malgré les apparences, au Québec, des institutions continuent de considérer que les femmes dépendent de leur conjoint. La notion de vie maritale à l'aide sociale illustre bien cette réalité. Plusieurs femmes n'ont pas droit à l'aide sociale parce qu'on tient compte du revenu de leur conjoint pour établir qu'elles ne sont pas dans le besoin. Que se passe-t-il quand ces « femmes sans chèques » vivent de la violence ? Peuvent-elles envisager une séparation sans craindre pour leur sécurité financière ? La situation est similaire quand les deux conjoints reçoivent l'aide sociale. Une étude<sup>32</sup> démontre que, sur l'ensemble des poursuites faites par le ministère pour réclamations basées sur l'union de fait, 80 % ont été entamées contre des femmes. C'est-à-dire que dans 80 % des cas, lorsqu'unE agentE a soupçonné qu'une personne avait un conjoint et qu'il a décidé de réclamer le remboursement de ses prestations à cette personne, c'était une femme.

Un autre exemple est celui des femmes cheffes de familles monoparentales prestataires d'aide sociale. Alors que les pensions alimentaires sont non imposables pour la population en général, ces femmes voient leurs prestations réduites dès qu'elles reçoivent des pensions alimentaires de plus de 100 \$ pour leurs enfants<sup>33</sup>. Cela est d'autant plus scandaleux quand on sait que les enfants ne sont plus pris en compte pour déterminer le montant des prestations.



### Et VOUS, qu'en pensez-vous ?

**SUGGESTION :** Faites l'exercice du budget d'une mère cheffe de famille monoparentale et prestataire de l'aide sociale (annexe 3).

Comment cette réalité se manifeste-t-elle pour les femmes qui visitent votre centre ?

Et dans votre région ? .....

Quelles actions seraient possibles pour changer cette réalité ? .....

<sup>32</sup> Étude réalisée par l'Afeas et citée dans *Femmes assistées sociales, la parole est à nous !* Front commun des personnes assistées sociales, 2006

<sup>33</sup> *Femmes assistées sociales : la parole est à nous !*, Front commun des personnes assistées sociales, 2006

# Quelles mesures gouvernementales appauvrissent la population ?

## Le spectre de la dette

Au milieu des années 90, le gouvernement Bouchard invoquait la crise financière pour justifier la politique du Déficit Zéro. La dette du Québec servait d'épouvantail pour effrayer la population et pour expliquer que l'État avait trop de dépenses par rapport à ses revenus. Pour réduire les dépenses, le gouvernement disait qu'il n'avait pas le choix et qu'il devait couper, restructurer et réduire<sup>34</sup>. Pourtant de 2000 à 2002, alors que le budget était rééquilibré, le gouvernement réduisait les impôts, créant ainsi un nouveau déséquilibre qui allait justifier de nouvelles coupures.

## Comment la fiscalité favorise-t-elle les riches ?

Les revenus gouvernementaux proviennent des taxes (TPS, TVQ, etc.), des impôts (aux particuliers ou aux entreprises), des services tarifés et des entreprises d'État (Hydro-Québec, Loto-Québec, SAQ, etc.). Il existe deux systèmes de fiscalité : progressif et régressif. « Une fiscalité progressive propose aux citoyens de contribuer en fonction de leur richesse.[...] À l'inverse une taxation régressive ne tient pas compte de la capacité de payer des citoyens<sup>35</sup>. »

Ainsi, les différentes formes de taxes, impôts et tarifs n'affectent pas les individus de la même façon. Les taxes à la consommation ou les tarifications sont dites régressives. Elles affectent plus durement les personnes les plus pauvres puisque celles-ci devront y consacrer une plus grande part de leur revenu. L'impôt progressif fournit un système plus équitable puisque le taux d'imposition augmente avec l'importance du revenu. Mais le gouvernement choisit d'augmenter les taxes régressives – qui affectent davantage les pauvres – plutôt que d'augmenter les impôts. Au Québec, entre 2000 et 2003, « les impôts stagnent avec un

<sup>34</sup> Lors du Sommet socio-économique de 1996, le mouvement des femmes, les étudiants, les groupes communautaires et les syndicats ont été invités à approuver ces coupures et à participer au consensus national pour appuyer les politiques du Déficit Zéro. À ce moment-là, certainEs représentantEs de la société civile - dont Françoise David qui représentait le mouvement des femmes - avaient quitté la table du Sommet pour manifester leur désaccord avec les politiques proposées par le gouvernement.

<sup>35</sup> Où va notre argent ? Une fiscalité pour les riches, ATTAC-Québec, 2006, p. 50

mince 2 % d'augmentation [tandis que] les taxes de vente et les taxes à la consommation augmentent de 23 %<sup>36</sup>.» De plus, le système d'imposition québécois est de moins en moins progressif. Alors qu'en 1988 il y avait 16 différents taux d'imposition selon les niveaux de revenus, il n'existe aujourd'hui que 3 taux différents<sup>37</sup>. De plus, le taux des contribuables les plus pauvres a augmenté et celui des plus riches a diminué.



Alors que les compagnies privées font de plus en plus de profits, leur part dans les impôts perçus par l'État diminue sans cesse !

**Proportion des impôts payés par les individus et les entreprises**<sup>38</sup>

ANNÉE	PARTICULIERS (%)	ENTREPRISES (%)
1950	50,8	49,2
1960	57,8	42,2
1970	63,6	36,4
1980	69,4	30,6
1990	79,9	20,1
1993	88,6	11,4
2002	90,2	9,8

Dans ce tableau, on constate que, dans les années 50, les impôts perçus par l'État provenaient presque autant des entreprises que des individus. Aujourd'hui, plus de 90 % des impôts perçus par l'État proviennent des individus. Sous prétexte de soutenir la croissance, nos gouvernements diminuent le taux d'imposition des compagnies et leur accordent des crédits d'impôts et des subventions. « Les multinationales, qui collectionnent les exonérations fiscales et expatrient leurs profits vers les paradis fiscaux, conduisent les gouvernements vers une crise majeure du financement public<sup>39</sup>. » En plus, les entreprises ne sont plus ancrées dans un pays, elles peuvent placer leur argent dans des paradis fiscaux ou à la bourse où elles ne seront pas taxées. Les gouvernements ne font rien pour mettre fin à l'évitement fiscal et à l'évasion fiscale<sup>40</sup>. « [L'estimation de la fraude fiscale se chiffre à] 25 milliards \$, soit une somme permettant de couvrir la totalité des frais médicaux du quart de la population canadienne, de quoi éliminer d'un coup le déficit de toutes les provinces en plus d'assurer la pérennité des systèmes d'éducation et de santé canadiens<sup>41</sup>. »

Si la volonté gouvernementale est de combler le déficit et de rembourser la dette, pourquoi le gouvernement choisit-il de taxer aussi peu les entreprises ? Pourquoi les gouvernements font-ils le choix délibéré de faire porter aux individus et surtout aux plus pauvres d'entre eux une charge grandissante des revenus de l'État ?

<sup>36</sup> Id. p. 54

<sup>37</sup> Id. p. 52

<sup>38</sup> *Faire payer les pauvres*, Gaétan Breton, 2006

<sup>39</sup> *Le Devoir*, 6 juillet 2006, p. A5

<sup>40</sup> L'évitement fiscal est la part de l'évasion fiscale qui est autorisée par la loi.

<sup>41</sup> *Où va notre argent ? Une fiscalité pour les riches*, ATTAC-Québec, 2006, p. 87

### **Comment le gouvernement choisit-il de rééquilibrer son budget ?**

L'État choisit de rééquilibrer son budget en réduisant ses dépenses à travers la compression des programmes et des services sociaux (santé, éducation, logement, développement régional, transport, condition féminine, etc.) et la privatisation des services publics et du Bien Commun. Les partenariats public-privé (PPP) ainsi que la sous-traitance sont des façons détournées de privatiser les services ou les biens publics. Par exemple, la sous-traitance des cafétérias ou du service de nettoyage dans les hôpitaux sont des formes de privatisations. Dans cet exemple, le gouvernement continue de déboursier de l'argent pour que la compagnie sous-traitante effectue le travail. Par contre le gouvernement ne touche plus les montants payés par les usagers de la cafétéria de l'hôpital. Il n'a pas plus de contrôle sur la gestion effectuée par les sous-traitants et perd l'expertise de cette gestion par ses fonctionnaires.

Les coupures et les stratégies de privatisation contribuent à précariser et à réduire le niveau de vie de la population. Par exemple, l'augmentation récente des loyers coïncide avec une diminution de la construction de logements sociaux et la réduction des subventions pour paiement de loyer. Le gel des frais de scolarité en 1996 demeure un acquis fragile et n'empêche pas l'éducation de devenir de moins en moins accessible à cause de la transformation des bourses étudiantes en prêts et de la multiplication des frais afférents.

### **Quel est l'impact de la réduction des mesures sociales sur les femmes ?**

Les femmes sont plus durement touchées par les coupures dans les services sociaux parce que :

- Elles sont majoritaires dans les secteurs des services sociaux et des services de santé<sup>42</sup>. Elles sont donc les premières à voir leurs emplois disparaître ou se précariser ;
- Elles s'occupent de ceux et celles qui sont laissés pour compte par les services (enfants, proches en perte d'autonomie, etc.).

Le rôle manquant du gouvernement au niveau du développement économique régional a aussi un impact direct sur les femmes. Quand il y a pénurie d'emplois en région, les femmes habitant dans les régions rurales ou éloignées ont encore moins de chance de travailler que les hommes<sup>43</sup>. Le gouvernement tarde à appliquer une analyse différenciée selon les sexes (ADS) ce qui nuit plus particulièrement aux femmes. Par exemple, la situation du transport en commun en région illustre le manque d'ADS. Le gouvernement ne tient pas compte du fait que plusieurs femmes en région n'ont pas accès à une voiture. L'absence de transport en commun accroît leur isolement et leur dépendance face à leur conjoint ou à des proches qui ont une voiture.

Par contre, l'accès et le maintien des femmes sur le marché du travail repose sur des programmes sociaux comme les prestations d'aide et de soutien au revenu, les services de garde, des logements à coûts modiques, l'accessibilité et la gratuité de l'éducation et des services de santé, le transport public.

<sup>42</sup> Les 20 principales professions féminines et masculines, Conseil du statut de la Femme, 2001. 95 % des éducatrices de la petite enfance, 86 % des institutrices et 91 % des infirmières sont des femmes.

<sup>43</sup> *Élucider la problématique de la pauvreté et de l'exclusion des femmes*, ICREF, 2006

### Quelles politiques les gouvernements choisissent-ils ?

Les promesses de diminution d'impôts représentent une réduction des revenus de l'État et annoncent traditionnellement des coupures dans les programmes et les services sociaux ou une hausse des taxes de vente et/ou des tarifs. Le discours sur la dette et les promesses de réductions de l'impôt forment ainsi une spirale infinie où nos couvertures sociales et les services publics rétrécissent comme peau de chagrin ! Il est à noter que quand il s'agit d'augmenter le budget de la défense (guerre, militaires), on trouve les fonds et les considérations budgétaires semblent disparaître.

Au moment même où le gouvernement coupe l'aide sociale aux personnes, il multiplie les subventions et les exemptions de taxes pour les grandes entreprises ! Le gouvernement fait ainsi le choix de soutenir des entreprises plutôt que des individus. Il se justifie en invoquant le fait que ces entreprises créent de l'emploi. Pourtant, le lien entre ces faveurs aux entreprises et la création d'emploi n'a jamais été démontré. En outre, les emplois créés au cours des années 80-90 sont principalement des emplois précaires, temporaires, à temps partiel ou pour travailleuses autonomes.



### Et VOUS, qu'en pensez-vous ?

---

Comment cette réalité se manifeste-t-elle pour les femmes qui visitent votre centre ?

Et dans votre région ? .....

Quelles actions seraient possibles pour changer cette réalité ? .....

---

# Comment les entreprises contribuent-elles à appauvrir la population ?

## Quelques chiffres

- Pendant que 2,4 millions de Canadiennes vivent dans la pauvreté, Anthony Comper, chef de direction de la Banque de Montréal, touche un salaire d'un million auquel s'ajoutent primes et avantages pour une rémunération annuelle totale 17 774 737 \$.
- Pendant que la caissière de chez Metro travaille 40h/semaine pour avoir 15 000 \$ par année, Pierre Lessard, chef de direction chez Metro Inc., touche une rémunération totale de 41 960 100 \$. Pour atteindre le même revenu une caissière devrait travailler 2 500 ans !
- Pendant que 4000 employéEs de Noranda ont perdu leur emploi entre 1997 et 2002, Derek Panel, chef de direction de Noranda, était rémunéré 1 705 237 \$ en 2002.



*Est-ce utile de préciser que sur les 100 chefs d'entreprises les mieux rémunérés au Canada, il n'y a qu'une seule femme<sup>45</sup> ?*

Les femmes sont peu nombreuses (32%) à occuper des postes de cadres supérieurs ou de direction. À l'inverse, la majorité d'entre elles (60 %) ont un revenu inférieur à 20 000 \$<sup>46</sup>. Par exemple, à Montréal, ce sont des femmes, majoritairement immigrantes, qui travaillent dans des usines pour des salaires de misère et dans des conditions révoltantes.

## Comment les compagnies réussissent-elles à maintenir des écarts de revenu aussi importants ?

Le fait que le dirigeant d'une compagnie gagne 2500 fois le salaire d'une de ses collègues est scandaleux ! Pourtant, nous acceptons cette hiérarchie comme une normalité. Nous oublions que cette injustice provient de choix de gestion qui ne sont ni objectifs ni rationnels.

<sup>45</sup> Les chiffres de cette section sont tirés de l'affiche : Le visage dévoilé du pouvoir des grandes entreprises, MEPACQ, Centre justice et foi, Center for social justice, 2002

<sup>46</sup> Revenu total moyen, Conseil du statut de la Femme, 2001

Il existe d'autres façons de gérer une entreprise où les employés partagent de façon plus équitable les responsabilités, les décisions et les profits ! Mais de nombreuses compagnies refusent de faire plus de place à leurs employés et posent même des obstacles à la syndicalisation en se délocalisant ou en donnant du travail à contrat ou en sous-traitance. Des grosses entreprises, comme Olymel, menacent de fermer des succursales afin d'exercer des pressions pour réduire les salaires des employés. D'autres, comme Wal-Mart ou McDonald, préfèrent fermer leurs portes plutôt que de laisser leurs employés s'organiser en syndicat pour défendre collectivement leurs droits. De plus, avec les accords internationaux, qui facilitent la délocalisation des compagnies, les entreprises placent les travailleurs du monde entier en concurrence les uns avec les autres.

### **Comment les compagnies évitent de payer des impôts ?**

En plus des exemptions de taxes et des réductions d'impôts offertes par le gouvernement et des évasions fiscales, les compagnies trouvent d'autres moyens pour éviter de payer des impôts. Un phénomène relativement récent est la création de zones franches : des territoires où les compagnies ne payent pas d'impôt et ne sont pas obligées de respecter les normes du travail du pays. Il en existe beaucoup dans des pays du Sud, comme les *maquiladoras* au Mexique. Le plus souvent ce sont des femmes qui travaillent dans ces emplois mal rémunérés, précaires et où les conditions de travail s'apparentent à de l'esclavage. Au Québec, la Zone de commerce international de Montréal, adjacente à l'aéroport de Mirabel, permet à des entreprises de profiter d'exemptions fiscales et de subventions<sup>47</sup>.

### **Comment les compagnies amènent-elles les gouvernements à agir dans leurs intérêts ?**

Les citoyennes élisent les gouvernements et les payent à travers les impôts, les taxes, etc. Les élus sont les représentants de la population et devraient donc agir dans l'intérêt collectif ! Pourtant, plusieurs situations démontrent que les gouvernements agissent d'abord dans l'intérêt des compagnies privées. Même Adam Smith (un des théoriciens fondateurs du capitalisme) mettait en garde dès le 17<sup>e</sup> siècle contre le fait de laisser les capitalistes participer à la prise de décisions politiques. Pour lui, le domaine politique doit être mené dans la perspective de promouvoir le bien de toutes tandis que des capitalistes recherchent leur profit personnel.

Les entreprises disposent de divers mécanismes pour influencer les gouvernants. Tout d'abord tous les partis politiques reçoivent de l'argent de compagnies privées<sup>48</sup>. Et même si ce financement est réglementé, le scandale des commandites prouve que des dérapages peuvent se produire. Une autre méthode d'influence est le lobby. Les entreprises disposent de moyens financiers pour se payer les services de lobbyistes professionnels. Ces mêmes compagnies sont également organisées en groupe de pression. Un des plus influents de ces groupes est le Conseil canadien des chefs d'entreprises (CCCE). Ces lobbies poussent les gouvernements à adopter des politiques néolibérales, à signer des accords internationaux comme l'ALENA\* et à accélérer la mondialisation néolibérale\*.

<sup>47</sup> Fascicule *Les femmes et le néolibéralisme*, Brigades d'information citoyennes, pp.7-8.

<sup>48</sup> Au Québec, depuis la loi sur le financement des partis politiques adoptée sous René Lévesque (1977), ce sont des individus qui peuvent financer les partis.

Ensuite, on peut constater que bon nombre d'élites économiques deviennent des élites politiques et vice versa. Cela leur donne tout le loisir de mettre en place des politiques qui favorisent le secteur économique. Paul Martin a cédé la Canada Steamship Lines à son fils en devenant ministre des Finances puis premier ministre. La famille Martin détient une compagnie d'autocars, des biens immobiliers au Canada et aux États-Unis, et des actions dans la firme d'exploitation pétrolière Cordex Petroleum. Mulroney, Chrétien, Bouchard ont été premiers ministres et travaillent maintenant pour des firmes d'avocats, défendent et conseillent les dirigeants d'entreprises.

### Le Conseil canadien des chefs d'entreprises

---

Le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) propose au gouvernement des projets comme le Partenariat nord-américain sur la sécurité et la prospérité (PSP)<sup>49</sup>. Ce pacte présenté comme une prolongation de l'ALENA \* suggère « d'harmoniser » les réglementations canadiennes sur la sécurité, la santé, la sécurité alimentaire et l'environnement avec les normes américaines pour faciliter le commerce. Hormis le fait que les réglementations américaines sont moins respectueuses de l'environnement et du bien-être de la population, ce pacte est un problème puisque les réglementations ne sont plus déterminées par les élus de la population canadienne ; elles se calquent sur les politiques du gouvernement américain et sont directement issues des recommandations des chefs des grandes entreprises.

---



### Et VOUS, qu'en pensez-vous ?

---

Comment cette réalité se manifeste-t-elle pour les femmes qui visitent votre centre ?

Comment cette réalité se manifeste-t-elle dans votre milieu ? Votre municipalité ?  
Votre région ? .....

Quelles actions seraient possibles pour changer cette réalité ? .....

---

<sup>49</sup> Pour plus d'information sur le PSP, consulter [www.rqic.alternatives.ca](http://www.rqic.alternatives.ca)



## Comment les médias soutiennent-ils le système d'appauvrissement?

« Dans les médias, une vision favorable au secteur privé marchand transpire, avec une série de valeurs comme l'individualisme, la valorisation des réalisations personnelles et non pas collectives, la charité plutôt que la justice, la liberté plutôt que l'égalité. Il s'agit d'une vision du monde très particulière où tout ce qui est réalisé collectivement est spontanément déconsidéré. »

Anne-Marie Gingras, professeure au département de sciences politiques de l'université Laval<sup>50</sup>

### Répartition des titres et du tirage des quotidiens francophones québécois en 2004<sup>51</sup>

GROUPE	TITRES	PART DU MARCHÉ FRANCOPHONE
Gesca (Power Corporation)	La Presse La Tribune La Voix de l'Est Le Nouvelliste Le Soleil Le Quotidien Le Droit	51 %
Quebecor	Le Journal de Montréal Le Journal de Québec Le Devoir	46 %
Le Devoir	Le Devoir	3 %

L'idéologie néolibérale, ses valeurs et ses politiques sont renforcées et soutenues par les médias. Les médias de masse détiennent un grand pouvoir politique puisqu'ils constituent la principale source d'information de la population. Dans la presse québécoise, *Le Devoir* qui détient 3 % des tirages francophones, est le seul quotidien indépendant. Tout le reste est concentré entre les mains de deux grosses compagnies : Gesca - Power Corp (51 %) et Québecor (46 %). La situation est assez similaire dans le domaine de la radio et de la télédiffusion.

<sup>50</sup> Médias et entreprise privée : Conflits d'intérêts, entrevue avec Anne-Marie Gingras, À bâbord ! n=18, février 2007.

<sup>51</sup> Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada, Centre d'étude sur les médias

Étant eux-mêmes de grandes entreprises, les médias ne présentent pas des informations neutres ou objectives. Au contraire, leur perspective favorise souvent le milieu des affaires et diffuse des théories subjectives déguisées en vérités absolues. Ces théories, directement issues des « boîtes à penser » (« Think Tanks ») comme l'Institut économique de Montréal ou l'Institut Fraser, sont à la source du néolibéralisme. Des capitaux privés servent à financer ces instituts et à instaurer dans diverses universités des chaires de recherches qui vont produire des théories qui soutiennent l'idéologie néolibérale.

Les médias de masse proposent des émissions qui mettent de l'avant les valeurs néolibérales de la compétition et de l'individualisme. Des émissions de divertissement comme « Star académie » ou « Le banquier » montrent des situations où chacun doit lutter pour sauver sa peau et où l'esprit d'équipe se réduit à un public qui applaudit à l'unisson. Les médias laissent peu de temps d'antenne aux discours de gauche et aux pratiques progressistes. À l'insu des téléspectateurs, ces messages télévisés s'infiltrent dans les cerveaux et deviennent de plus en plus acceptables. Bref, pour reprendre la célèbre phrase de la militante Lorraine Guay, « Nos cerveaux sont des territoires occupés ! »



## Et VOUS, qu'en pensez-vous ?

Préparons-nous à contrer leurs arguments ! Voici une proposition de réflexion sur le travail idéologique qui se fait dans les médias. Complétez les colonnes en équipe !

IDÉES - LIEU COMMUN	CONTRE ARGUMENT
La gauche (ou les écologistes, les féministes, etc.) freinent le progrès.	On parle toujours de progrès économique, de croissance du capital et jamais d'autres formes de progrès : le progrès vers une plus grande justice sociale, vers un environnement sain, vers une population en santé ou éduquée.
À cause de la dette, le gouvernement n'a pas d'argent pour financer les programmes sociaux.	
La gestion publique des biens et des services coûte plus cher que si ces biens et services étaient gérés par le privé.	
Etc.	Etc.

# Conclusion

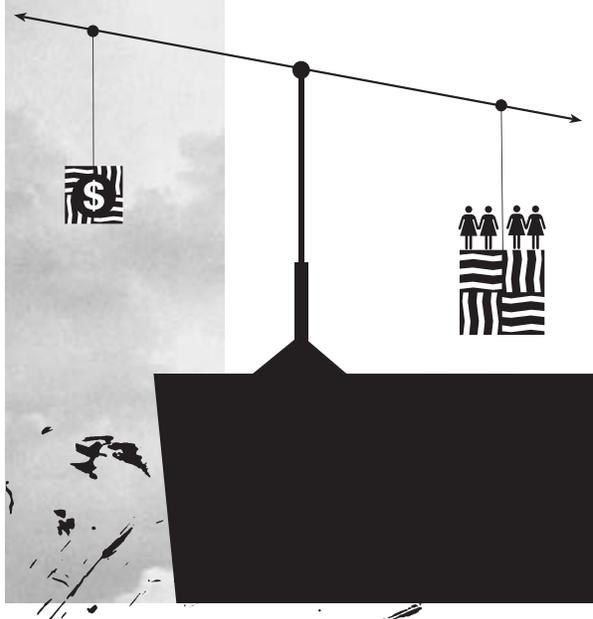
Les gouvernements provinciaux et fédéral octroient des droits, des recours légaux et de l'aide financière à des compagnies privées et les retirent aux individus. Les politiques anti-sociales instaurées par les divers paliers de gouvernements découlent directement de la mondialisation néolibérale\*. Les compagnies multinationales, les chefs d'entreprises et les institutions internationales sont activement impliquées dans le développement d'un monde qui ne tient pas compte de l'humain et qui crée des ravages sur les plans sociaux et environnementaux. Le marché du travail est modelé par les directives néolibérales et vise à mettre les travailleuses en concurrence les unes contre les autres tant sur le plan international que national.

Prises entre des responsabilités familiales prescrites par leur socialisation et un marché du travail en pleine précarisation, les femmes subissent plus durement les impacts des politiques néolibérales et de la mondialisation des marchés. Les secteurs d'emploi privilégiés par les femmes sont parmi les plus touchés par la précarisation, les bas salaires et le manque de syndicalisation. Les secteurs de la santé et services sociaux à cause du désengagement de l'État, l'industrie manufacturière à cause des délocalisations des entreprises, offrent des exemples des impacts néfastes de la mondialisation néolibérale sur les femmes. Leur socialisation amène aussi les femmes à prendre en charge les laissés pour compte du système de santé et des services sociaux. Que ce soit en tant que mères ou en tant que proches aidantes, ce sont majoritairement des femmes qui prennent en charge les enfants et les proches en perte d'autonomie.

L'analyse présentée dans ce document permet d'affirmer que la pauvreté découle d'une volonté politique. La pauvreté trouve sa source dans la multitude de choix sociaux qui sont faits tous les jours autant collectivement qu'individuellement. Quand les gouvernements donnent plus d'importance aux indicateurs de croissance économique qu'aux personnes, ils cautionnent l'écart grandissant entre les riches et les pauvres. Si les gouvernements continuent de renoncer à corriger les conséquences désastreuses d'une économie qui s'emballe, qui défendra la dignité humaine ? Si les citoyennes et les citoyens ne prennent pas la responsabilité d'un changement social nécessaire, personne ne le fera à leur place.



# Défendre nos droits!



Si la pauvreté découle de décisions politiques, c'est qu'il est possible de mettre fin à l'appauvrissement de la population en prenant des décisions politiques différentes ! Ce n'est pas une question de charité, ni une question de points de vue différents : c'est une question de droits !

Le Canada est signataire du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) qui stipule que « Les États parties au présent pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille » (article 11.1). Le PIDESC stipule également que l'éducation, la santé, un logement suffisant et l'accès à l'éducation et à la culture sont des droits inaliénables. En 2006, l'ONU a condamné le gouvernement canadien parce qu'il a régressé sur l'application de ces droits pour l'ensemble des

citoyenNES<sup>52</sup>. Voici des exemples de revendications afin de soutenir les travailleuses des centres dans la détermination de revendications pour lutter contre la pauvreté.

## ■ Droit à un revenu décent

- Le revenu de citoyenneté est un droit, pas un privilège
- Un revenu décent, universel, inconditionnel
- Pensions alimentaires et autres prestations non coupées à l'aide sociale
- Abolition de la notion de vie maritale à l'aide sociale
- Instaurer les mêmes avantages sociaux pour tous les statuts d'emploi

## ■ Universalité et accessibilité des services publics

- Halte-garderie et éducation gratuite (primaire, secondaire, collégiale et supérieure)
- Système de santé de qualité, accessible et gratuit
- Développement du logement social
- Système public de distribution d'eau et d'électricité
- Amélioration du réseau et de l'accessibilité du transport en commun

<sup>52</sup> Information sur le PIDESC et sur les violations du Canada et du Québec à ce pacte sur [http://www.liguedesdroits.ca/documents/publications/LDL\\_d%E9pliant\\_PIDESC\\_2006.pdf](http://www.liguedesdroits.ca/documents/publications/LDL_d%E9pliant_PIDESC_2006.pdf)

■ **Révision de la fiscalité pour une fiscalité plus juste**

- Augmenter la part d'impôt des compagnies dans l'assiette fiscale
- Augmenter la progressivité dans les taux d'imposition
- Interdire les zones franches, les fiducies familiales et les transactions avec les paradis fiscaux
- Instaurer des mécanismes de contrôle des transactions boursières

■ **Encadrer le marché du travail pour protéger les travailleuses et les travailleurs**

- Hausse du salaire minimum à un niveau qui permettrait à une personne qui travaille 40h/semaine d'avoir un revenu équivalent au seuil de faible revenu défini par Statistiques Canada (pour 2006, cela représente un salaire de 10,22 \$/h)
- Abolition de l'obligation de travailler (« workfare ») pour recevoir l'aide sociale
- Rétablir l'assurance-chômage à un niveau décent et rembourser les montants détournés par le fédéral
- Réduire la semaine de travail ou instaurer des lois qui interdisent le temps supplémentaire

■ **Assurer l'égalité entre les hommes et les femmes**

- Rendre effective la loi sur l'équité salariale
- Prendre en compte l'analyse différenciée selon les sexes dans toute mesure gouvernementale et dans tout accord commercial
- Proposer des mesures qui permettent de concilier le temps consacré au travail, à la famille, aux loisirs et à l'implication citoyenne
- Mettre en place des mesures pour assurer l'égalité de représentation dans tous les lieux décisionnels politiques et économiques
- Maintenir des campagnes contre la violence faite aux femmes

Ces revendications sont des mesures d'ajustement au système en vigueur. Il faut aussi prendre le temps d'explorer des modèles alternatifs d'organisation sociale qui permettraient de jeter les bases d'une société plus juste. Par exemple :

- Démocratie participative, moyens d'accroître la participation des citoyenNEs aux décisions politiques
- Les coopératives de travail, de production, d'habitation, etc.
- Le commerce équitable
- L'économie et le budget participatifs
- Développer des mécanismes régulateurs de l'économie et de protection du Bien commun
- Protection de certains secteurs jugés vitaux (agriculture, culture, biens de base...)

## Lexique

Les définitions de ce lexique sont tirées de *Comment le libre-échange et la libéralisation affectent de façon spécifique le travail des femmes ?*, FFQ, 2006

**ALENA** : Accord de libre-échange nord-américain entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994.

Quelques caractéristiques innovatrices de l'ALENA : l'approche négative (tout est libéralisé, sauf ce qui est explicitement mentionné comme devant être exclu), des négociations permanentes et secrètes, le traitement national (les entreprises du pays ne sont pas favorisées par rapport aux entreprises étrangères), le droit conféré aux entreprises étrangères de poursuivre un État si elles se perçoivent injustement traitées dans la poursuite de leurs affaires ou opérations.

Actuellement un processus d'approfondissement de l'ALENA se déroule. Il incorpore, à l'intégration économique, une dimension sécuritaire telle que développée par les États-Unis à la suite des événements du 11 septembre 2001. Il s'agit du *Partenariat sur la sécurité et la prospérité* conclu par les chefs de gouvernement des trois pays le 23 mars 2005 à Waco au Texas.

**Banque mondiale** : la Banque mondiale fut créée, en 1944, après la Deuxième Guerre mondiale lors des Accords de Bretton Woods. Le rôle initial de la Banque mondiale était de promouvoir le développement et la reconstruction des pays détruits par la guerre en leur accordant des prêts à long terme, à des taux d'intérêt fixe. Au début des années 1980, le FMI et la BM ont mis sur pied des programmes d'ajustement structurel (PAS) ayant pour but de rétablir la balance des paiements et de relancer l'économie des pays pauvres qui, gravement endettés, ne pouvaient plus financer les écoles, les routes et les hôpitaux. Ces pays ont ainsi été forcés de libéraliser le commerce, de produire pour l'exportation, plutôt que pour le marché national, de privatiser des entreprises d'État, de réformer des programmes sociaux et de dévaluer leur monnaie. Les coûts sociaux de ces mesures se sont avérés énormes. (Sur les politiques du FMI et de la BM, voir l'excellent ouvrage de Joseph E. Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002. L'auteur, prix Nobel d'économie, a été, notamment, économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale.)

**FMI** : crée en même temps que la BM, le Fonds monétaire international est une institution des Nations Unies dont le rôle est d'octroyer des prêts à court terme aux pays qui éprouvent de graves difficultés économiques, notamment des problèmes de solvabilité par rapport aux prêteurs. Depuis une trentaine d'années, les interventions du FMI sont fortement critiquées, car, même si elles permettent un dépannage momentané des pays du tiers monde qui les acceptent, elles aggravent la pauvreté et les dettes en supprimant ou diminuant la capacité d'intervention de ces États. Ses réformes à court terme ont porté sur la dévaluation de la monnaie nationale, la libéralisation des prix, la privatisation des services, l'instauration d'une politique d'austérité budgétaire... Son action est coordonnée avec celle de la Banque mondiale. Le capital dont disposent les deux institutions provient de contributions des pays proportionnelles à leur PIB. Plus un pays fournit d'argent, plus il a de votes.

**Mondialisation néolibérale ou Globalisation des marchés** : système, à l'échelle planétaire, d'exploitation, d'expansion et de gestion économiques et financières développé essentiellement par les grandes entreprises et multinationales à leur bénéfice propre (version contemporaine du capitalisme) impliquant :

- la primauté accordée au développement des marchés et à la croissance économique sur tous les autres aspects de la vie humaine (il tend à englober et à dominer dans une totalité organique tous les aspects de la vie humaine). La nouveauté, ce qui donne à ce processus son caractère spécifique, c'est la globalité;
- l'action coordonnée des États, des grandes entreprises et des organisations internationales;
- le décloisonnement systématique entre le national et l'international, le privé et le public dans le but d'accélérer la croissance économique. Ainsi, l'application de politiques de libéralisation, de privatisation, de déréglementation et de flexibilisation ou démantèlement des politiques sociales constitue une stratégie mise en place par les États pour permettre ce décloisonnement. Le capitalisme globalisé se conjugue avec d'autres systèmes d'exploitation et de domination tels le patriarcat et le racisme.

**Néolibéralisme** : idéologie du système capitaliste dans sa forme actuelle. Voir Mondialisation néolibérale.

**OCDE** : l'Organisation de coopération et de développement économique a été créée, en 1947, sous le nom de l'Organisation européenne de coopération économique dont le rôle était, entre autres, de veiller à la répartition des crédits accordés au Plan Marshall pour la reconstruction de l'Europe. Elle fut rebaptisée, sous son nom actuel, en 1961. Elle regroupe aujourd'hui les 30 pays les plus riches de la planète. Elle est un centre de recherche et de statistiques pour ses membres et les conseille dans la définition de leurs politiques économiques. Elle s'impose comme référence en matière de globalisation des marchés et de diffusion de l'idéologie néolibérale. En 1998, elle avait joué un rôle important dans les négociations de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), lequel fut retiré à la suite des pressions et de la mobilisation des mouvements sociaux.

**OMC** : l'Organisation mondiale du commerce est entrée officiellement en activité le 1<sup>er</sup> janvier 1995. Elle succédait au GATT (*General Agreement on Tariff and Trade* ou, en français, Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). L'OMC est le résultat de négociations entamées dans le cadre de l'Uruguay Round, en 1986. À l'époque, les gouvernements des 117 pays membres avaient entériné la création d'une institution multilatérale permanente dotée de pouvoirs étendus en matière de commerce mondial. Actuellement l'organisation compte 149 membres. L'OMC administre plusieurs accords, dont les plus connus sont, en plus du GATT, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle (ADPIC en français ou TRIPs en anglais), l'Accord sur l'investissement, l'Accord sur l'agriculture, l'Accord sur les obstacles techniques au commerce et quelques autres moins connus. Non seulement les règles de l'OMC s'appliquent, pour les pays membres, à l'échelle nationale, mais ces pays doivent faire respecter les accords à tous les niveaux (provincial, municipal...). La clé de voûte du système est son tribunal : l'Organe de règlement des différends (l'ORD). (Voir Agnès Bertrand et Laurence Kalafatides, *OMC, Le pouvoir invisible*, 2002.) Il est à noter que l'OMC ne fait pas partie du système de l'ONU.

**Patriarcat** : Système de valeurs, de règles, de normes, de pratiques et de politiques fondé sur la prétention qu'il existerait une infériorité naturelle des femmes et basé sur une division sexuelle du travail et une hiérarchisation des rôles attribués aux hommes et aux femmes. Le patriarcat est présent selon des normes et intensité différentes dans tous les pays. Il existe quatre sphères de contrôle du système patriarcal sur les sociétés en général :

- La sphère privée : elle constitue la base historique du système patriarcal dans laquelle le travail gratuit et invisible des femmes est vu comme le prolongement de leur rôle « naturel » de reproductrices, ce qui engendre des rapports inégalitaires entre hommes et femmes et un partage inégal (ou même inexistant) des tâches et responsabilités à l'égard des enfants et des proches. C'est également en ce lieu que s'ancre le pouvoir des hommes se manifestant par l'appropriation ou le contrôle du corps des femmes à travers notamment la sexualité et l'exercice de la violence;
- La sphère sociale : elle détermine ou consacre une hiérarchie des rôles attribués à chaque sexe, la non-reconnaissance, dans les faits, des mêmes droits humains fondamentaux pour les femmes et les hommes, malgré que, dans beaucoup de pays, ces droits soient officiellement reconnus à travers des instruments juridiques (conventions, pactes, protocoles, etc.);
- La sphère économique : elle renforce l'exploitation des femmes par l'appropriation de leur travail, par la non-reconnaissance ou la sous-rémunération de leur labeur ;
- La sphère politique : elle perpétue les inégalités entre hommes et femmes en ce qui concerne notamment leur participation à la prise de décision et à l'exercice du pouvoir.

Ces quatre sphères de contrôle du système patriarcal sont présentes à des degrés différents d'intensité dans notre vie quotidienne, dans l'organisation du travail et de la vie familiale, dans l'accès aux services d'éducation et de santé, dans l'exercice du pouvoir ainsi que dans le partage des ressources et des richesses. L'appropriation du corps des femmes, de leur santé reproductive et de leur sexualité, de même que la violence dont elles sont l'objet traversent l'ensemble de la société.



## Pour poursuivre la réflexion

### Vidéos

*Turbulences* de Carole Poliquin (ONF, 1998) un excellent documentaire sur la mondialisation des marchés et ses impacts au Québec et dans le monde. On peut se le procurer en appelant l'Office National du Film au 514-283-9393 ou en ligne au : [www.nfb.ca/trouverunfilm/index.php](http://www.nfb.ca/trouverunfilm/index.php)

### Fiches

- *Trousse d'information citoyenne sur le néolibéralisme* par les BIC (Brigades d'information citoyennes). Plusieurs petits fascicules bien vulgarisés et agréables à consulter. On peut se les procurer en ligne au [www.lesbic.org](http://www.lesbic.org) ou en téléphonant au 418-687-2666
- *Déclaration citoyenne* est un outil qui permet de réaliser un atelier où les femmes peuvent imaginer un quartier ou une région où il ferait bon vivre quand on est une femme. Réalisé par le Conseil des Montréalaises et le Centre d'éducation et d'action des femmes à Montréal. On peut se le procurer en appelant au 514-872-9074 ou en écrivant à : [conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca](mailto:conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca)
- *Fiches de réflexion sur l'économie, la rentabilité sociale et les indicateurs sociaux et communautaires* par Josée Belleau pour Relais-femmes (épuisé)

### Brochures

- *Comment le libre-échange et la libéralisation affectent de façon spécifique le travail des femmes?*, FFQ, 2006. Disponible en ligne au : [www.ffq.qc.ca/pub/form-iref-2006.pdf](http://www.ffq.qc.ca/pub/form-iref-2006.pdf)
- *Femmes assistées sociales : La parole est à nous*, un rapport de 38 pages produit par le Front commun des personnes assistées sociales, 2006. On peut se le procurer au Front commun : 514-987-1989
- *Le salaire minimum, la pauvreté et l'emploi*, des arguments en faveur d'une hausse substantielle du salaire minimum, 2006, Au bas de l'échelle. Disponible en ligne au : [www.aubasdelechelle.ca/](http://www.aubasdelechelle.ca/)

### Sites

- Conseil du statut de la femme. Données statistiques pour les 17 régions du Québec ventilées par sexe, dans six domaines : démographie, situation domestique, participation au pouvoir, travail, éducation et revenus. [www.csf.gouv.qc.ca/fr/stat/?F=regional&ma=42](http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/stat/?F=regional&ma=42)
- Au bas de l'Échelle. Défense des droits des travailleurs et des travailleuses non-syndiqués, analyse sur l'augmentation du salaire minimum. [www.aubasdelechelle.ca/](http://www.aubasdelechelle.ca/)
- Collectif pour un Québec sans pauvreté. [www.pauvrete.qc.ca/](http://www.pauvrete.qc.ca/)

## **La pauvreté : une décision politique**

- Front Commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)  
[www.fcpasq.qc.ca/](http://www.fcpasq.qc.ca/)
- Organisation populaire des Droits Sociaux (OPDS). Syndicat des personnes assistées sociales, produit la loi vulgarisée de l'aide sociale. [www.cooptel.qc.ca/~opdsrm](http://www.cooptel.qc.ca/~opdsrm)
- « Réseau éducation média » produit des outils de sensibilisation sur les médias. Pour obtenir des outils en lien avec la représentation des femmes dans les médias, tapez « sexisme » dans leur engin de recherche. [www.media-awareness.ca/](http://www.media-awareness.ca/)
- « Mediation » propose des outils pour démystifier la publicité sexiste : dépliants et atelier qu'on peut recevoir dans n'importe quelle région. [www.10fp.com/mediation/outils.html](http://www.10fp.com/mediation/outils.html)
- Sur les SLAPP : Poursuite Stratégique Contre la Mobilisation Populaire / Strategic Lawsuit Against Public Participation. [www.taisez-vous.org/](http://www.taisez-vous.org/)
- Informations sur le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et sur les violations de ce pacte par le Canada et le Québec.  
[www.liguedesdroits.ca/documents/publications/LDL\\_dépliant\\_PIDESC\\_2006.pdf](http://www.liguedesdroits.ca/documents/publications/LDL_dépliant_PIDESC_2006.pdf)

### **Livres**

- ATTAC-Québec : *Où va notre argent ? Une fiscalité pour les riches*, Écosociété, 2006, [www.ecosociete.org](http://www.ecosociete.org)
- Breton, Gaétan : *Faire payer les pauvres*, Lux Éditeur, 2005. [www.luxediteur.com](http://www.luxediteur.com)
- Chartrand, Michel. *Manifeste pour un revenu de citoyenneté*, Éditions du renouveau québécois, 1999.
- Les Éconoclastes, *Petit bréviaire des idées reçues en économie*, La Découverte, 2003
- Gélinas, Jacques : *Le virage à droite des élites politiques québécoises*, Écosociété, 2003  
[www.ecosociete.org](http://www.ecosociete.org)
- Wichterich, Christa, *La femme mondialisée*, 1999, Actes Sud

ANNEXE 1

## Budget d'une famille de 4 personnes



**PROFIL : Famille bi-parentale avec deux enfants.**

Une fille de 9 ans et un garçon de 14 ans. Les deux parents travaillent 35 heures semaine au salaire minimum, soit 7.75 \$/heure. Cet exercice budgétaire est fait avec les revenus nets, c'est-à-dire, après impôts.

### VOS REVENUS

Revenu net	Par mois
1. Salaire net femme	1050 \$
2. Salaire net homme	1050 \$
2. Allocations familiales (prov. et féd.) <sup>1</sup>	723.34 \$
4. Retour TPS/TVQ	10 \$

**Revenu total 2838.34 \$**



Le seuil de faible revenu de statistiques Canada pour ce type de famille est de 34 572 \$ annuellement (2 881 \$ net par mois) alors que la famille de l'exemple a un revenu totalisant 33 876 \$ (en incluant les allocations fédérales et provinciales de toutes sortes).

**VOS DÉPENSES**

	<b>Par mois</b>
<b>Habitation</b>	
1. Loyer	751 \$
2. Hypothèque	
3. Électricité	120 \$
4. Chauffage	—
5. Téléphone	45 \$
6. Taxes (eau, vidange, etc.)	
7. Assurance habitation	22 \$
8. Aménagement, réparations, déménagement	5 \$
9. Cable, internet	60 \$
<b>Total 1003 \$</b>	
<b>Alimentation</b>	
10. Épicerie	800 \$
11. Restaurant ou livraison	40 \$
<b>Total 840 \$</b>	
<b>Tabac</b>	
<b>Alcool</b>	
<b>Total 25 \$</b>	
<b>Habillement</b>	
1. Femme	58 \$
2. Homme	58 \$
2. Enfants	116 \$
2. Maintenance	10 \$
<b>Total 242 \$</b>	
<b>Éducation/Loisir</b>	
1. Frais scolaire	65 \$
2. Livres, journaux, etc.	10 \$
3. Location de vidéos	20 \$
4. Vacances, cours, sports, sorties	160 \$
5. Allocations enfants	80 \$
<b>Total 335 \$</b>	
<b>Transport</b>	
1. Transport en commun	27 \$
2. Voiture (essence, stationnement, plaque, contravention, etc.)	667 \$
<b>Total 694 \$</b>	
<b>Soins de santé</b>	
1. Médicaments	20 \$
2. Pharmacie	50 \$
3. Dentiste, optométriste	120 \$
<b>Total 190 \$</b>	
<b>Divers</b>	
1. Assurance-vie	20 \$
2. Coiffeur, esthétique	40 \$
3. Frais de garderie	
4. Cadeaux	45 \$
<b>Total 105 \$</b>	

**TOTAL DÉPENSES : 3434 \$****DÉFICIT : 595 \$**

Toutes ces dépenses ont été estimées selon les montants évalués du dispensaire diététique du Montréal en regard du «budget de subsistance et budget de confort minimum».

En effet, toujours selon le dispensaire, une famille de ce type a MINIMALEMENT besoin de 1523\$ par mois pour couvrir les besoins de base EXCLUANT le loyer.

Par ailleurs, c'est en considérant la réalité de la plupart des couples avec enfants que le coût d'une voiture est inclut à ce budget.

Notez que l'exemple dont il est question ne présente aucune dette de crédit à la consommation en dehors de l'auto. Donc, aucune «perte» en remboursement de frais d'intérêts. De plus, le couple au début de la quarantaine ne cotise à aucun plan de retraite et n'a aucun actif immobilier.

Compte tenu de l'âge des enfants, le calcul comprend le coût moyen d'un 5 1/2 pièces (en théorie, 3 chambres fermées) pour la grande région urbaine de Montréal selon la SCHL, c'est à dire 751 \$/mois.

Ce montant est basé sur une évaluation d'Équiterre ainsi que sur une évaluation des coûts de maintient d'entretien fait par le CAA Québec pour une auto neuve (achat ou location, ce qui a pour effet, à court terme, de «réduire» les mensualités).

Les gens au salaire minimum n'ont généralement pas accès aux assurances collectives de santé, d'invalidité ou de maladie. De plus, le couple ne cotise à aucune assurance privée de ce type. Sans compter qu'ils ont une expertise «interchangeable» et ont donc à vivre avec une précarité d'emploi qui peut représenter un stress ou une pression importante selon le secteur d'emploi.

Il faudrait donc, en théorie, couper au moins 595 \$/mois dans ce budget !

Tentez de faire l'exercice! Moins le revenu est élevé, plus chaque dollar vaut cher, ce qui a pour effet de rendre les choix plus déchirants !

ANNEXE 2

## Budget d'une **personne seule**



**PROFIL : Femme seule.**

Elle reçoit des prestations d'aide sociale pour personne seule disponible à l'emploi. Cet exercice budgétaire est fait avec les revenus nets, c'est-à-dire, après impôts.

**VOS REVENUS<sup>1</sup>**

Revenu net	Par mois
1. Prestation d'aide-sociale	572 \$
2. Allocations familiales (prov et féd)	
4. Retour TPS/TVQ	10 \$
<b>Revenu total</b>	<b>582 \$</b>

Le seuil de faible revenu de statistiques Canada pour une personne seule est de 17 219 \$ annuellement (1 434 \$ net par mois) alors que la femme de l'exemple a un revenu totalisant 6 924 \$ par année (en incluant les retours de TPS et TVQ).

## VOS DÉPENSES

	Par mois
<b>Habitation</b>	
1. Loyer	500 \$
2. Hypothèque	
3. Électricité	50 \$
4. Chauffage	—
5. Téléphone	45 \$
6. Taxes (eau, vidange, etc.)	
7. Assurance habitation	22 \$
8. Aménagement, réparations, déménagement	5 \$
9. Cable, internet	60 \$
<b>Total</b>	<b>682 \$</b>
<b>Alimentation</b>	
10. Épicerie	250 \$
11. Restaurant ou livraison	20 \$
<b>Total</b>	<b>270 \$</b>
<b>Tabac</b>	<b>Total 120 \$</b>
<b>Alcool</b>	
<b>Habillement</b>	
1. Femme	58 \$
2. Maintenance	10 \$
<b>Total</b>	<b>68 \$</b>
<b>Éducation/Loisir</b>	
1. Livres, journaux, etc.	10 \$
3. Location de vidéos	20 \$
4. Vacances, cours, sports, sorties	100 \$
<b>Total</b>	<b>130 \$</b>
<b>Transport</b>	
1. Transport en commun	65 \$
2. Taxi, location de voiture	40 \$
<b>Total</b>	<b>105 \$</b>
<b>Soins de santé</b>	
1. Médicaments	20 \$
2. Pharmacie	20 \$
3. Dentiste, optométriste	80 \$
<b>Total</b>	<b>120 \$</b>
<b>Divers</b>	
1. Assurance-vie	20 \$
2. Coiffeur, esthétique	10 \$
3. Recherche d'emploi (timbres, impression de CV, appels, etc.)	20 \$
4. Cadeaux	20 \$
<b>Total</b>	<b>70 \$</b>
<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>1565 \$</b>

**DÉFICIT : 983 \$**

Toutes ces dépenses ont été estimées selon les montants évalués du dispensaire diététique du Montréal en regard du «budget de subsistance et budget de confort minimum». Pour l'année 2000, selon la Mesure du panier de consommation, une personne seule a MINIMALEMENT besoin de 935 \$ par mois (11 220 \$ par année) pour couvrir les besoins de base (loyer, nourriture, vêtement, chaussures, électricité, chauffage, téléphone, loisirs, sport, électroménagers, meubles, petits appareils électriques).

Notez que l'exemple dont il est question ne présente aucune dette de crédit à la consommation. Donc, aucune «perte» en remboursement de frais d'intérêts. Soulignons que cette femme au début de la quarantaine ne cotise à aucun plan de retraite et n'a aucun actif immobilier.

Ce montant est basé sur le loyer médian d'un 3 et demi dans un quartier populaire de Montréal.

Les personnes prestataires de l'aide-sociale n'ont pas accès aux assurances collectives de santé, d'invalidité ou de maladie. De plus la femme dans l'exemple ne cotise à aucune assurance privée de ce type. Un imprévu n'en devient que plus dramatique dans ces circonstances.

Il faudrait donc, en théorie, couper au moins 988 \$/mois dans ce budget !

Tentez de faire l'exercice ! Moins le revenu est élevé, plus chaque dollar vaut cher, ce qui a pour effet de rendre les choix plus déchirants !

ANNEXE 3

## Budget d'une famille monoparentale



**PROFIL : Famille monoparentale avec deux enfants.**

Une fille de 9 ans et un garçon de 14 ans. La mère, cheffe de famille monoparentale, reçoit des prestations d'aide sociale. Cet exercice budgétaire est fait avec les revenus nets, c'est-à-dire, après impôts.

**VOS REVENUS**

Revenu net	Par mois
1. Prestation d'aide-sociale	567 \$
2. Allocations familiales (prov et féd) <sup>1</sup>	789 \$
3. Pension alimentaire <sup>2</sup>	0 \$
4. Retour TPS/TVQ	10 \$
<b>Revenu total</b>	<b>1371 \$</b>

Le soutien aux enfants octroyé par le gouvernement du Québec pour une famille monoparentale avec 2 enfants est de 316 \$.

La prestation canadienne pour le même type de famille peut varier entre 205 \$ et 473 \$.

Le montant inscrit correspond à  $316 \$ + 473 \$ = 789 \$$ .

Dans cet exemple, par souci de simplification le montant de la pension alimentaire est nul. Les femmes cheffe de famille monoparentales, qui sont prestataires d'aide-sociale, reçoivent une prestation réduite quand elles touchent une pension alimentaire pour leurs enfants. C'est-à-dire que chaque dollar au-dessus de 100 \$ par semaine de pension alimentaire est retranché de leur prestation d'aide-sociale. Cela comporte des implications sur la capacité des familles monoparentales à subvenir à leur besoin. Cela est d'autant plus injuste que les prestations d'aide-sociale ne tiennent plus compte de la présence d'enfants à charge. Cette injustice met encore plusieurs femmes dans la situation où leurs enfants à travers la pension alimentaire et les allocations familiales sont les principales sources de revenus du ménage. Des femmes adultes dépendent économiquement de leurs enfants !

Le seuil de faible revenu de statistiques Canada pour ce type de famille est de 26 095 \$ annuellement (2 175 \$ net par mois) alors que la famille de l'exemple a un revenu totalisant 16 452 \$ (en incluant les allocations fédérales et provinciales de toutes sortes).

**VOS DÉPENSES**

	Par mois
<b>Habitation</b>	
1. Loyer	751 \$
2. Hypothèque	
3. Électricité	120 \$
4. Chauffage	—
5. Téléphone	45 \$
6. Taxes (eau, vidange, etc.)	
7. Assurance habitation	22 \$
8. Aménagement, réparations, déménagement	5 \$
9. Cable, internet	60 \$
<b>Total 1003 \$</b>	
<b>Alimentation</b>	
10. Épicerie	650 \$
11. Restaurant ou livraison	40 \$
<b>Total 690 \$</b>	
<b>Tabac</b>	
<b>Alcool Total 20 \$</b>	
<b>Habillement</b>	
1. Femme	58 \$
2. Enfants	116 \$
2. Maintenance	10 \$
<b>Total 184 \$</b>	
<b>Éducation/Loisir</b>	
1. Frais scolaire	65 \$
2. Livres, journaux, etc.	10 \$
3. Location de vidéos	20 \$
4. Vacances, cours, sports, sorties	60 \$
<b>Total 155 \$</b>	
<b>Transport</b>	
1. Transport en commun	135 \$
2. Taxi, location de voiture	40 \$
<b>Total 175 \$</b>	
<b>Soins de santé</b>	
1. Médicaments	20 \$
2. Pharmacie	40 \$
3. Dentiste, optométriste	120 \$
<b>Total 180 \$</b>	
<b>Divers</b>	
1. Assurance-vie	20 \$
2. Coiffeur, esthétique	30 \$
3. Frais de garderie	
4. Cadeaux	45 \$
<b>Total 95 \$</b>	
<b>TOTAL DÉPENSES : 2502 \$</b>	

**DÉFICIT : - 1131 \$**

Toutes ces dépenses ont été estimées selon les montants évalués du dispensaire diététique du Montréal en regard du «budget de subsistance et budget de confort minimum».

Notez que l'exemple dont il est question ne présente aucune dette de crédit à la consommation en dehors de l'auto. Donc, aucune «perte» en remboursement de frais d'intérêts. Soulignons que la femme cheffe de famille au début de la quarantaine ne cotise à aucun plan de retraite et n'a aucun actif immobilier.

Compte tenu de l'âge des enfants, le coût du loyer est celui d'un 5 1/2 pièces (en théorie, 3 chambres fermées) pour la grande région urbaine de Montréal selon la SCHL, c'est-à-dire 751 \$/mois.

Les personnes prestataires de l'aide sociale n'ont pas accès aux assurances collectives de santé, d'invalidité ou de maladie. De plus la femme dans l'exemple ne cotise à aucune assurance privée de ce type. Un imprévu n'en devient que plus dramatique dans ces circonstances.

Il faudrait donc, en théorie, couper au moins 1131 \$/mois dans ce budget !  
Tentez de faire l'exercice ! Moins le revenu est élevé, plus chaque dollar vaut cher, ce qui a pour effet de rendre les choix plus déchirants !